

PV du conseil municipal du 28 août 2026

Etaient présents : Bissier Lucie, Bouche Jean-Louis, Chausse Jacques, Chicoutel Guy, Comte Pascal, Defay Martine, Lemoine Marine, Losse Jodie, Rolland Alain, Roussel Isabelle

Absente : Estelle Klein / Pouvoir à Jacques Chausse

Pouvoir :1

Retard : Arrivée d'Alain Rolland au point 2

Secrétaire de séance : Defay Martine

1. Validation du PV du conseil municipal du 9 juin 2026

Vote pour : 9+1 pouvoir /11

2. Présentation et vote de deux délibérations

a) Délibération portant sur la convention tripartite Clap-Théâtre

Madame le maire explique aux conseillers municipaux qu'il conviendrait de l'autoriser à signer une convention avec Clap-Théâtre.

Il s'agit d'une nouvelle action proposée par l'association nationale « Bouge ton coq » qui vise à dynamiser les territoires ruraux. En l'occurrence, elle propose à 70 villages de France qui répondent à certains critères de bénéficier de 5 pièces de théâtre filmé par an. Elle met à disposition tout le matériel : vidéo-projecteur, écran, enceintes, etc. Ce matériel peut être utilisé par la commune pour d'autres occasions et deviendra sa propriété au bout des 5 années de la convention (mais celle-ci peut être résiliée annuellement). Le matériel de communication et de décoration est aussi fourni. Le partenariat implique obligatoirement une association dont le rôle est logistique. Le coût pour la commune est de 600 euros par an.

3. Informations et points divers

. Le point sur la saison estivale organisée par la commune et l'association des Amis de Saint-Ilpize.

Le Premier concert de la saison organisé par l'association Le Mange-Minutes a remporté un franc succès.

Le duo des Puys a enchanté les spectateurs avec un répertoire aux styles musicaux variés.

L'association « Les Amis de Saint-Ilpize » a proposé, comme chaque année, un concert aux chandelles, avec le groupe La Chapotée.

Au mois d'août, une formation de 7 musiciens : The Mishaped Pearls qui s'étaient déjà produits à la chapelle de Tapon, a enthousiasmé le public.

La saison s'est terminée avec le duo Sostenuto qui s'est produit à la chapelle du château. Ce duo d'une remarquable qualité a attiré 25 personnes, environ.

La manifestation phare des Amis de Saint-Ilpize a été l'exposition sur « La vigne dans la vallée de la Ribeyre » qui a attiré 764 visiteurs. Ceci a donné un coup de projecteur sur les jeunes vignerons installés à Saint-Ilpize et à Auzat.

Diane Chazelles a, comme chaque année, organisé une Résidence d'Artistes sur le thème : « Bâtir sur les nuages ».

La saison s'est terminée avec la 11ème rencontre généalogique organisée par l'association des Amis de Saint-Ilpize, à l'initiative de Monsieur Degrémont et de Monsieur Portal, avec une conférence de Marilyne Avont. Une soixantaine de personnes ont participé à ces journées.

Monsieur Portal a proposé d'animer cette activité tout au long de l'année.

Au Bourg :

Peu d'habitants s'étaient déplacés.

Des remarques concernant les bacs d'ordures ménagères ont été formulées. Il faudrait remettre des adhésifs indiquant ce qui peut être déposé dans chaque bac.

- Le robinet extérieur dans l'ancien cimetière fuit, il devra être réparé.

- Des motos ont circulé sur les chemins pendant la période de sécheresse ce qui peut poser problème.

A Cissac/ Faucon :

Il sera bien de prévoir une manifestation autour du four communal d'autant qu'il a été restauré récemment.

Suite à l'incendie qui a touché ce village, les habitants ont pris conscience de l'importance du débroussaillage et demandent s'il ne serait pas opportun de se regrouper.

Un riverain de Faucon se plaint de la circulation sur le chemin qui monte à Cerzat.

A Tapon :

Les habitants sont venus nombreux.

Il a été question de l'ouverture de la chapelle et de la cloche qu'il faudrait remonter.

Pour cela il faut envisager un système permettant de l'actionner d'en bas.

Le projet est à l'étude.

Il y a trop de voitures garées aux abords de l'Allier pendant la saison estivale alors que c'est interdit.

Comme nous sommes en site inscrit au titre des paysages naturels et que plusieurs zones sont à proximité d'un monument historique, tous les dossiers doivent être soumis à l'ABF.

Il est important que les habitants respectent ces obligations de demandes d'autorisation et que les conseillers y veillent aussi. Il y a encore trop de travaux faits sans autorisation.

Elle propose d'organiser une formation pour les conseillers qui le souhaitent concernant les principales règles d'urbanisme.

. Les dossiers de travaux en cours : Réfection de la route de Faucon à Grenier.

La solution la moins onéreuse serait de mettre en place une circulation sur une seule voie.

Il faut attendre la ou les propositions que feront l'entreprise concernée.

. Réfection de conduite d'assainissement au niveau de la salle polyvalente

Il s'agit de refaire une partie de la conduite d'évacuation des eaux usées qui traverse la départementale en direction de Tapon. Pour ce faire, il convient d'ouvrir une tranchée sur la route. Ces travaux devraient permettre d'augmenter la pente et d'éviter que le conduit ne se bouche.

. Divers

Madame le maire informe les conseillers de la nouvelle taxe sur la vacance des locaux d'habitation. La DGFIP a établi une liste d'une trentaine d'habitations vacantes sur la commune.

Il conviendra dans un premier temps de vérifier cette liste et de réfléchir à l'instauration possible de cette taxe.

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 19 h 30